

**PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
du 10 juillet 2013
de
SGS SA, Genève**

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 10 juillet 2013, à Genève, à l'hôtel CROWNE PLAZA, Av. Louis Casaï 75-77, Genève, sous la présidence de Monsieur Sergio MARCHIONNE, Président du Conseil d'administration.

La séance est ouverte à 11h00 et levée à 11h20.

Après s'être adressé à l'assemblée Monsieur Sergio MARCHIONNE constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'article 12 des statuts, par lettre adressée le 18 juin 2013 à chaque actionnaire inscrit sur le registre des actions nominatives, ainsi que par publication faite le 20 juin 2013 dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, organe officiel de publicité de la société.

Le Président désigne Monsieur Olivier MERKT, avocat conseil de la société, comme secrétaire de l'assemblée. Aucune opposition n'étant formée, Monsieur Olivier MERKT est confirmé dans sa fonction de secrétaire de l'assemblée.

Le Président prie également Monsieur Olivier MERKT de fonctionner comme chef scrutateur. Il est assisté par des scrutateurs, selon liste annexée au procès-verbal.

Le Président informe l'assemblée que les débats sont enregistrés afin de pouvoir en dresser un compte-rendu, en sus du procès-verbal, si nécessaire.

Ces formalités étant accomplies, il est donné lecture de la liste de présence :

Au début de l'assemblée, **38** actionnaires sont présents, possédant ou représentant ensemble **4'867'130** actions nominatives de Fr. 1.- chacune, dont la représentation est exercée comme suit :

Actions représentées par leur titulaire ou un mandataire privé	1'305'672
Actions représentées par des représentants dépositaires	1'170'947
Actions représentées par la personne indépendante désignée par la société (Me Jeandin, notaire à Genève)	2'390'511

soit ensemble **62,22 %** du capital-actions.

L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et, aucun quorum de présence n'étant requis, peut valablement délibérer sur l'objet portés à l'ordre du jour, à savoir :

- 1** Elections de Messieurs
 - a. Paul DESMARAIS, jr
 - b. Ian GALLIENNE
 - c. Gérard LAMARCHE

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

1 Elections au Conseil d'administration
--

Suite à la démission de Monsieur Tiberto Brandolini d'Adda et de Monsieur John Elkann de leur poste d'administrateur il convient de les remplacer.

Messieurs

- Paul DESMARAIS, jr
- Ian GALLIENNE
- Gérard LAMARCHE

se portent candidats à l'élection au Conseil d'administration de la société pour un mandat arrivant à terme à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2014.

Le Président demande s'il y a d'autres propositions.

Aucune autre proposition n'est faite et la discussion n'est pas demandée.

Ayant rappelé que conformément à l'article 16, al. 4 des statuts, seuls les administrateurs ayant obtenu la majorité qualifiée des deux tiers seront élus, le Président met au vote les **résolutions** suivantes :

- a) **"L'assemblée élit Monsieur Paul DESMARAIS, jr en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2014. "**

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	3'771'861	77.50 %
NON	1'016'006	20.87 %
ABSTENTIONS	79'263	1.63 %
Nuls	0	0

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'867'130
Majorité qualifiée des deux tiers pour ce vote : 3'244'754

- b) **"L'assemblée élit Monsieur Ian GALLIENNE en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2014. "**

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	3'881'351	79.75 %
NON	899'524	18.48 %
ABSTENTIONS	86'255	1.77 %
Nuls	0	0

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'867'130
Majorité qualifiée des deux tiers pour ce vote : 3'244'754

- c) **"L'assemblée élit Monsieur Gérard LAMARCHE en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2014. "**


voix exprimées

OUI	3'768'341	77.43 %
NON	1'018'397	20.92 %
ABSTENTIONS	80'392	1.65 %
Nuls		

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'867'130
Majorité qualifiée des deux tiers pour ce vote : 3'244'754

Le Président constate que Messieurs Paul DESMARAIS, jr, Ian GALLIENNE et Gérard LAMARCHE ayant recueilli la majorité des deux tiers des voix, sont élus. Il confirme en outre que Messieurs Paul DESMARAIS, jr, Ian GALLIENNE et Gérard LAMARCHE ont déclaré, par avance, accepter ces mandats.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, et personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est levée.


.....
Sergio MARCHIONNE
Président


.....
Olivier MERKT
Secrétaire de l'assemblée

Annexes au procès-verbal :
- Exposés du Président du conseil d'administration